

Premiers secours en équipe de niveau 2

RS5720 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	344
Formacode(s)	42829
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/12/2026

Certificateur(s)

MINISTERE DE L' INTERIEUR ET DES OUTRE-MER · SIRET : 11001401600015<https://www.interieur.gouv.fr/Accueil>

Partenaires habilités

367 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 367 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ACTEURS-VOLONTAIRES EN SAUVETAGE ET SECOURISME	84244912600023	Former et organiser l'évaluation
ACTION SAUVETAGE	41485490100017	Former et organiser l'évaluation
ACTION SECOURS 47	50156051000023	Former et organiser l'évaluation
ADPC 83 ASS DPT PROTECT CIVILE	31413843900034	Former et organiser l'évaluation
ALASCA VO AQUATIQUE	42294035300028	Former et organiser l'évaluation
ALBARON FORMATION	93203934000017	Former et organiser l'évaluation
ALLIANCE DES SECOURISTES ET SAUVETEURS AQUATIQUES DU VAL D'OISE - ASSAVO	85048029400014	Former et organiser l'évaluation
ALOHA SAUVETAGE ET SECOURISME	75226480400028	Former et organiser l'évaluation
AMS CROIX BLANCHE	43187872700012	Former et organiser l'évaluation
ANNECY SAUVETAGE SECOURISME	52502616700011	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 367 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs5720-premiers-secours-en-equipe-de-niveau-2/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification « Premiers secours en équipe de niveau 2 » répond au besoin de disposer d'équipier secouristes capables d'effectuer des gestes de premiers secours, au sein d'équipes qui participent aux opérations de secours, organisées sous le contrôle des autorités publiques ou aux dispositifs prévisionnels de secours.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

L'équipier secouriste possède les compétences pour assurer sa propre sécurité et celle des autres, et mettre en œuvre une conduite à tenir appropriée face à une situation d'accident ou une détresse physique, avec ou sans matériel de premiers secours, seul ou au sein d'une équipe appelée à participer aux secours organisés, ou dans l'attente de ceux-ci:

1. Prendre en charge une personne :

- présentant une affection spécifique ou une aggravation de sa maladie ;
- victime d'une atteinte circonstancielle ;
- présentant une souffrance psychique ou un comportement inhabituel.

2. Assurer, au sein d'une équipe :

- l'immobilisation, totale ou partielle, d'une personne victime d'un traumatisme du squelette ;
- le relevage et le brancardage d'une victime, en vue de son transport.

3. Coordonner les actions de secours conduites au sein d'une équipe.

4. Évoluer dans le cadre juridique applicable à son action de secours et dans le respect des procédures définies par son autorité d'emploi;

5. Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente, pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants.

6. Réaliser un bilan et d'assurer sa transmission aux services appropriés.

7. Adapter son comportement à la situation ou à l'état de la victime.

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

- décret n°91-834 du 30 août 1991 modifié relatif à la formation aux premiers secours;
- arrêté du 14 novembre 2007 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement "premiers secours en équipe de niveau 2".

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- être âgé de 16 ans, les mineurs devant être autorisés par leurs parents ou par les personnes investies de l'autorité parentale.
- être détenteur du certificat de compétences de "secouriste" délivré conformément aux dispositions de l'arrêté du 24 août 2007 modifié.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

L'autorité d'emploi agréé ou habilitée par le ministère de l'intérieur désigne le jury qui procède à l'évaluation de certification. Les membres de ce jury sont au nombre minimum de 2 pour 12 candidats, ou 3 pour 18 candidats et doivent être titulaires de l'unité d'enseignement "pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours" et à jour de leur formation continue.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2026

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS2574

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5720/>

Où se former

Formations référencées	228
Organismes	93
Régions couvertes	13
Prix indicatif	60 € – 1 850 €
Durée	6 – 84 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	2 838
Parcours menés à terme	2 804
Taux d'achèvement	99 %
Période	02/2022 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	3 887
Montant total engagé	1 147 395 €
Coût moyen par dossier	295 €
Durée moyenne	23 h
Période	01/2020 – 09/2026
France compétences	92 %
Reste à charge titulaire	7 %
France Travail	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %
Entreprise	0 %
Régions	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.